

Objet: **Inauguration de la première installation photovoltaïque réalisée par CITRE-la coopérative sur le toit de l'école de Sanilhac.**

Invitation Mairie de Sanilhac-Sagriès et CITRE-la coopérative.

Produire de l'énergie renouvelable ensemble, c'est possible et c'est une réalité sur notre territoire avec notre première installation photovoltaïque réalisée sur le toit de l'école de Sanilhac.

Cette réalisation a été entièrement portée par des citoyens, la Mairie de Sanilhac-Sagriès et un installateur local Eco-Energies, réunis dans la Société Coopérative d'Intérêt Collectif CITRE-la coopérative.

CITRE-la coopérative a été créée en janvier 2017 à l'initiative d'un collectif d'habitants de l'Uzège pour promouvoir les énergies renouvelables. Elle compte aujourd'hui 145 coopétrices et coopérateurs qui pour la plupart ont investi pour la transition énergétique locale et citoyenne. La SCIC CITRE-la coopérative est soutenue par la Région Occitanie (qui l'a retenue dans le cadre de l'appel à projets *Energies coopératives et citoyennes*) et le Conseil départemental du Gard.

Le chantier s'est déroulé en octobre pendant les vacances de Toussaint et l'unité photovoltaïque a été raccordée au réseau début février : c'est le moment de fêter cette belle réalisation.

A l'invitation de la Mairie de Sanilhac-Sagriès et de CITRE-la coopérative, cette inauguration se déroulera samedi 24 mars à partir de 15h à l'école de Sanilhac, en présence de Carole Delga, ancienne Ministre, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Denis Bouad, Président du Département du Gard.

C'est Manon, élève de l'école, qui entourée de ses parents et des personnalités officielles, coupera le ruban vert. Du haut de ses 7 ans, elle est la 100^e coopétrice de CITRE et représente la nouvelle génération avec laquelle nous devons agir pour préserver notre planète ! Aussi Guy Crespy, Maire de Sanilhac-Sagriès et Philippe Pourchet, Président de CITRE-la coopérative auront plaisir à vous présenter cette réalisation qui est le fruit d'une collaboration étroite entre collectivités, citoyens, acteurs sociaux et économiques du territoire.

Pour poursuivre, l'installation sera présentée dans ses aspects techniques et financiers par les acteurs de la coopérative et les enfants seront invités à participer à des jeux éducatifs liés à l'environnement et animés par la Jeudothèque de Montaren.

Enfin, un goûter réunira toutes les personnes présentes pour fêter ensemble cette réussite !

L'installation comprend une unité de production électrique de 9kWc en revente totale à Enedis et un module complémentaire de 3kWc qui alimente en autoconsommation l'école. Les enfants de *l'Ecole en Démarche de Développement Durable* sont de la sorte les premiers servis !

Le financement de l'installation a été réalisé en totalité grâce aux parts et comptes courants d'associés souscrits par les habitants de l'Uzège. A ce jour une centaine de citoyens a décidé de placer son épargne (sur 3, 5 ou 10 ans avec rémunération) dans des projets de production d'énergie renouvelable qui font sens pour eux à l'heure de la transition énergétique ! La Région Occitanie participe également au financement à travers le dispositif « 1 euro Région pour un euro citoyen ».

Bientôt, d'autres chantiers du même type vont voir le jour à Garrigues-Sainte Eulalie, Collias, Sainte-Anastasie, Vers-Pont du Gard, Dions... et CITRE-la coopérative poursuit dans ce but sa collecte de fonds citoyens. Toutes les informations pour rejoindre ces projets collectifs seront disponibles sur place et sont détaillées sur le site www.citre-coop.com.

Pour toute information complémentaire:

<http://www.citre-coop.com> – contact@citre-coop.com

ou auprès de la Mairie de Sanilhac-Sagriès – 04 66 22 20 89. sanilhac.mairie@wanadoo.fr